

L'Anarcho-syndicaliste

N°201 - Le numéro : 1,60 €

Novembre – Décembre 2017

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

J.-C. Mailly ne représente plus la Confédération CGT-FO

Marc Hébert

Un vieux camarade a déclaré lors de notre dernière réunion : « Macron est un pétainiste ».

Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, la politique menée par M. Macron et le gouvernement Philippe est d'essence fasciste, mussolinienne : culte du chef « Jupiter », élimination des contre-pouvoirs et des contrepoids (mise sous contrôle des communes par le biais financier, suppression des fonds aux associations, remise en cause des logements sociaux,...Chambre du Futur...), suppression du pouvoir des travailleurs et de leurs organisations (ordonnances du code du travail), obsession de la sécurité justifiant des pouvoirs presque illimités pour la police et l'armée (intégration des mesures de l'état d'urgence à la Constitution), médias sous contrôle, la peur utilisée comme moyen pour instrumentaliser les populations et obtenir leur renoncement aux libertés civiles (loi anti-terroriste), désignation d'ennemis et de bouc-émissaires (grévistes, fonctionnaires, syndicalistes : « fainéants cyniques et extrêmes », immigrants irréguliers : « terroristes »), protection du pouvoir des entreprises, relations avantageuses entre les affaires, le gouvernement et les élites du pouvoir, obsession avec le crime et le châtement, favoritisme et corruption.

Accepter, comme le font Jean-Claude Mailly et quelques membres du bureau confédéral, de se compromettre avec le gouvernement Macron, sous couvert de pragmatisme, en rentrant avec félicité dans la méthode dite de « concertation », c'est renoncer à ce qui fait la force de notre organisation : la liberté d'action, l'indépendance, la résistance, la volonté constante d'améliorer le sort des salariés (le réformisme) sans compromission aucune avec les pouvoirs de l'Etat, ni les partis politiques, c'est accepter de renoncer aux intérêts particuliers des salariés au profit d'un prétendu intérêt général, c'est accepter une restriction des moyens d'action des salariés et des organisations syndicales (réduction du nombre d'élus du personnel et possibilité de contourner les organisations dans les négociations dans l'entreprise).

S'engager dans cette voie, sous prétexte de concertation, c'est, de fait, s'associer à la destruction du syndicalisme

libre et indépendant, c'est s'engager dans la voie de l'intégration, vers le corporatisme.

C'est la prise de conscience, encore confuse, de cet engrenage, qui a conduit le CCN des 28 et 29 septembre à désavouer Jean-Claude Mailly (moment historique au sein de l'organisation).

Aujourd'hui, ce constat est partagé par une grande majorité d'adhérents.

La faible mobilisation lors des grèves et manifestations du 16 novembre ne peut être interprétée comme une validation de la politique de Macron, ni de l'attitude collaboratrice de Jean-Claude Mailly.

Elle est la résultante d'une méfiance vis-à-vis des directions des organisations syndicales (qui toutes, à leur manière, jouent la collaboration), de la crainte de la récupération politique et du conditionnement médiatique.

Sous couvert de pragmatisme, Jean-Claude Mailly et les quelques membres du bureau confédéral, qui le soutiennent, inscrivent leur réflexion dans le cadre de ce régime. Les uns comme les autres utilisent les éléments de langage de celui-ci.

L'analyse du philologue Victor Klemperer, dans son livre « *L.T.I. La langue du 3^{ème} Reich* » écrit en Allemagne, de 1933 à 1945, garde toute sa pertinence :

« *Et ici, insensiblement nous arrivons au cœur même de ce que l'on peut appeler un langage totalitaire, quand l'asservissement touche non seulement la parole, le discours mais s'immisce dans la langue, touche toutes les sphères du langage pour réduire celui-ci à une mécanique sans pensée.* ».

Une première conclusion s'impose : Jean-Claude Mailly ne représente plus la Confédération et il ne peut, pas plus que ses soutiens, négocier au nom de la Confédération CGT-FO.

Le prochain congrès devra en tirer, sans état d'âme, toutes les conséquences. La discussion sur le rapport d'activité doit être engagée dès maintenant dans tous les syndicats.

La lutte de classe est universelle

Les médias jubilent ! Les ordonnances ont été adoptées, les réformes de Macron ont eu raison de la faible mobilisation des salariés.

Le capital financier et les multinationales exigent, via l'Union européenne, des nouvelles mesures afin de déposséder les salariés de tous les acquis, obtenus de hautes luttes séculaires. L'offensive du patronat se heurte pourtant aux grèves éparses des salariés (grèves des routiers, des postiers, des salariés des CHU, des ambulanciers...).

Où vont les organisations dites ouvrières ?

L'anéantissement des partis politiques de gauche laisse la place à Mélenchon qui comme un guesdiste « moderne » prend position, ni plus ni moins, contre la charte d'Amiens et l'indépendance des syndicats.

Les médias, le patronat et le gouvernement font pression sur les appareils syndicaux bureaucratiques de la CGT et de la CGTFO qui ont du mal à se placer comme alliés du gouvernement Macron. C'est seulement la pression des militants ouvriers de ces deux centrales syndicales qui fait échouer les tentations de la bureaucratie syndicale de s'intégrer dans la politique gouvernementale.

En ce qui concerne la CFDT, fidèle à la politique sociale de l'Eglise catholique, elle se surpasse, exige de Macron des réformes encore plus poussées en demandant davantage de subsidiarité dans la politique gouvernementale.

Macron et son gouvernement font voter le parlement, qui obéit à ses ordres, les ordonnances concernant le code du travail, l'assurance-chômage, la sécurité sociale, la CSG, en passant par une avalanche de pressions sociétales qui ont pour but d'aggraver la société déjà totalitaire, voire policière. Ce qui va permettre à ceux qui nous gouvernent d'appliquer aux militants ouvriers et syndicaux la loi anti-terroriste, votée cet été de manière presque confidentielle.

La gouvernance absolutiste de la Vème république aux abois a trouvé, sans sauveur, en la personne d'un Macron - sorti directement de la mouvance Mounier-Delors-Aubry avec la bénédiction des protestants - un chef pour maintenir et aggraver la dépendance approfondie de la France dans l'Union européenne, en voie de dislocation.

Vers la fin de l'idéologie libérale

Tout ce beau monde « moderne », et sans exception, ne compte pas avec la lutte de classe.

C'est vrai que la lutte de classe n'est pas moderne mais elle est universelle. A un moment ou à un autre, la divergence des intérêts et les coups infligés aux salariés et retraités vont provoquer une éruption de la classe ouvrière sur la scène politique. Et ce n'est pas la loi anti-manifestation qui va l'empêcher. Pour preuve de la maturité de la classe ouvrière, son refus de répondre aux mots d'ordre de la bureaucratie syndicale, et notamment le 16 novembre en est une illustration parfaite.

Le rôle des militants ouvriers est d'aider à ce que ce mouvement puisse renverser le rapport de force au profit des salariés et des retraités, en organisant la courette aux bureaucrates syndicaux pour se réapproprier les syndicats ouvriers.

Vive la charte d'Amiens !

Vive les syndicats libres et indépendants de l'Etat, des gouvernements, des partis politiques et des Eglises !

Bertrand Kanban - 1^{er} Décembre 2017

Respect de la démocratie syndicale

La politique d'Emmanuel Macron, dans sa volonté affichée de spolier les Conquêtes Ouvrières pour le compte du Capital Financier, bouleverse l'ordre établi dans les organisations syndicales. C'est le cas à la CGT-FO où son secrétaire général Jean-Claude Mailly, et son bureau confédéral, se retrouvent désavoués par un vote historique contre les ordonnances, au dernier Comité Confédéral National.

Dans la Métallurgie, la bureaucratie syndicale se retrouve mise en cause et plus particulièrement à Airbus Nantes. Lors d'une consultation voulue par les militants et les délégués en vue de se réapproprier l'organisation syndicale pour le bénéfice de tous les syndiqués, plus de 650 se positionnent pour la tenue d'une assemblée extraordinaire avec l'élection de ses représentants. Les sanctions, l'exclusion et, en dernier lieu, la menace de licenciement deviennent un recours pour éviter toute contestation quant à l'orientation de l'organisation. La volonté affichée du secrétaire de ne pas appeler ni surtout de mobiliser contre les ordonnances, notamment le 12 septembre malgré la mobilisation de 60 UD-FO et de 8 fédérations, a lourdement pesé dans la prise de conscience des syndiqués. Il en était de même quant au 16 novembre où le refus de combattre les ordonnances s'est appuyé sur la fédération de la Métallurgie alors que toutes les UD-FO et fédérations mobilisaient pour résister. Ce qui est inacceptable c'est que, sur la base des résolutions de congrès confédéraux et du CCN qui revendiquent l'abrogation de la loi El Khomri, pendant 6 mois nous avons combattu cette loi ignoble, et qu'aujourd'hui nous devrions accepter son aggravation voulue par l'Union Européenne et ses subsidiaires, avec la remise en cause du code du travail aggravé par la loi Pénicaud.

Il est clair que le cautionnement de telles pratiques trouvera son prolongement dans les congrès qui se profilent, la démocratie syndicale ne peut continuer à être bafouée.

La charte d'Amiens n'est ni négociable ni amendable.

Patrick Brossard - 2 Décembre 2017

Quand se pose la Question d'une Autre Ligne Rouge À NE PAS FRANCHIR

Yvon Bourhis

**Quand la suffisance et l'insulte
présidentielle réveillent la conscience de classe**

**Où il est question de
différentes sortes de démocratie**

Ce qui s'est passé à la Cgt-Force Ouvrière, au cours de ces deux derniers mois, avec la levée de boucliers des militants contre l'immobilisme de leur confédération face aux ordonnances macronniennes, non seulement relève du réveil de la conscience de classe, mais constitue, ni plus ni moins, un rappel au respect du mandat à son secrétaire général, par ces mêmes militants.

Ce qui s'est passé est suffisamment exceptionnel dans l'histoire de la confédération, voire dans l'histoire syndicale tout court, pour que nous y revenions et pour faire ressortir le fond du problème.

Nombre de salariés se sont sentis trahis en découvrant une politique de couloirs et d'antichambres, peu recommandable, pratiquée par le SG de FO (cf. *Canard Enchaîné*, *Mediapart*, etc.).

Si Jean-Claude Mailly s'est senti attaqué personnellement, c'est qu'il a tellement personnalisé sa direction de Force Ouvrière, depuis sa réélection de 2015, que les militants FO ont bien du mal à justifier l'attitude de leur leader quand il multiplie ses apparitions médiatiques avec profusion de « je ceci, je cela » au lieu du « nous ... » ou de « à FO, nous ... » plus collectifs ou consensuels. C'est pas simple de se faire « allumer » par les collègues d'atelier ou de bureau lorsque son secrétaire général la joue solo !

Mais à FO, les militants ne se sont pas focalisés sur Jean-Claude Mailly, ni sur la personnalisation/médiatisation d'un pouvoir qu'il n'a pas. En définitive, cet aspect-là du problème n'a pas été pour grand-chose dans ce que nous pourrions appeler la rébellion des militants.

Quand Quotidien rime avec ras-le-bol

La motivation qui a conduit à cette rébellion est liée à la haute idée que se font les militants de leur combat au quotidien et du mandat que leur confient leurs camarades pour ce faire. À chaque coup mortel porté contre les acquis des salariés, FO a toujours pris ses responsabilités et sa part active dans le combat. En 2016 encore, FO a été plus que présente dans la lutte engagée contre la loi « El Khomri ». Et là, un nouveau président nous annonçant le pire, ... FO joue soudain la carte du syndicalisme d'accompagnement ? Incompréhension totale ! Ressenti de trahison !

C'est ce qui explique ce « rappel au mandat » adressé par les militants au camarade que le dernier congrès confédéral (le congrès des syndicats FO, donc des militants de base) de 2015, à Tours, a plébiscité à sa propre succession, en votant à la quasi-unanimité ses rapports d'activité, moral et financier, en votant à la quasi-unanimité les résolutions combatives prises pour continuer de se battre pour se battre pour nos acquis mis à mal.

Sentiment de trahison ? Rappel des résolutions, au mandat ? Qu'ont donc spontanément dénoncé les camarades ? De quoi parlons-nous ?

Pour nous, salariés, en tant que citoyens de la république française, il y a la démocratie politique. En tant qu'adhérents et militants syndicalistes, il y a la démocratie syndicale.

On pourrait penser que c'est la même chose. Or, il n'en est rien, elles ne font que se ressembler.

Depuis la révolution française, la démocratie politique repose, au nom du peuple souverain, sur l'acceptation de chaque citoyen de remettre son pouvoir à celui ou celle qui, en le représentant, se prévaut d'être un élu du peuple dont ce citoyen fait partie. La démocratie politique est une démocratie indirecte et représentative.

Au contraire, la démocratie syndicale ne s'exerce pas au nom du peuple souverain, mais au nom des intérêts matériels et moraux d'une partie essentielle de la population constituée des classes laborieuses, autrement appelées (c'est selon), classe ouvrière, prolétariat, travailleurs ou salariés. C'est au nom de leurs seuls intérêts qu'il est essentiel que le syndicalisme repose sur la liberté et l'indépendance de tout parti politique, toute Église ou secte, tout rouage de l'État.

C'est, évidemment, parce que les adhérents se réunissent en assemblée générale que cette formule garde tout son sens, et réciproquement. Et c'est bien l'Assemblée Générale qui, Souveraine, désigne par vote ses délégués (secrétaire et membres du bureau), et leur attribue, par l'adoption de résolutions, une ligne de conduite, une feuille de route pour la durée de leur mandat révocable. L'assemblée générale d'un syndicat se réunissant, par tradition, annuellement, c'est presque de démocratie directe dont il s'agit, les délégués rendant compte de leur action effectuée et remettant leur mandat à l'assemblée générale qui les reconduira dans leur délégation ou en choisira d'autres. Il s'agit de mandat impératif, le mandataire rendant compte à son AG, et à elle seule, du respect de son mandat à ses mandants.

Et c'est bien parce que ce mandat impératif est à la base du fonctionnement syndical, que le syndicat est libre et indépendant ! D'ailleurs, le pouvoir politique ne s'y trompe pas : l'actuelle constitution de la (Vème) République déclare dans son article 27, que « le mandat impératif est nul ».

**Quand la ligne rouge à ne pas franchir
pour le patronat et l'État ...**

Au niveau de la confédération, s'agissant de la marche de l'organisation, avec ses instances élues pour 3 ans - la lutte des classes s'étant installée un peu plus que prévu avant l'émancipation intégrale (!) - c'est du mandat d'orientation dont il s'agit. Mais là encore, avec ce mandat, dès lors qu'existent les résolutions du congrès, affirmées et claires, il n'y a pas de place pour un mandat « mou » ou « souple ».

Et dans la perspective d'un CCN où la confédération doit se prononcer sur un sujet brûlant, là encore, il semble évident qu'en amont, les secrétaires d'UD et de fédération se tournent vers leurs bases respectives pour débattre et « montent » au CCN avec un mandat impératif.

En tant qu'anarcho-syndicalistes, on peut sans doute regretter que très rapidement, dans l'histoire de la vieille Cgt, les congrès soient passés de 1 à 2 puis 3 ans, favorisant la bureaucratisation, mais, dans le principe, ces mandats demeurent, par essence, précaires et les délégués révocables, à toutes les strates de l'organisation... dès lors qu'ils ont franchi la ligne rouge : mandat non rempli ou transgressé.

... vaut pour l'organisation interne de la Confédération !

Et c'est bien en vertu de cette démocratie dite-du mandat qu'une partie des militants de la Cgt-FO s'est rebellée contre l'abus de pouvoir que s'est autorisé le secrétaire général en place depuis le congrès de 2015. Car comment qualifier cette violation de son mandat, ce glissement du mandat d'orientation au mandat politique autrement que par « abus de pouvoir » ?

Parce que le Secrétaire Général, fort de son rapport d'activité précédent, voté à plus de 90 % par les syndicats, a été mandaté à l'issue du dernier congrès, en 2015 à Tours, la base aurait dû applaudir lorsqu'il s'est cru investi d'un pouvoir étendu ? À force de répéter ne s'être jamais caché d'être membre du PS, s'est-il autorisé, en mélangeant les genres, à diriger l'organisation de manière libre et indépendante de tout compte à rendre aux adhérents et militants de base ?

Toujours est-il qu'à force d'informer sur la teneur du problème, la révolte partie du terrain, des usines et entreprises, a pris de l'ampleur, a grondé et éclaté lors du dernier CCN, qui - les résolutions de Tours pourtant limpides et simples à suivre, ne suffisant pas - y est allé d'une nouvelle résolution, mi-figue, mi-raisin, dans l'intérêt de l'organisation, et permettant à son SG de sauver la face.

Si ce ne sont pas les hommes qu'il faut viser mais leurs mandatements, il n'en reste pas moins vrai que l'actuel secrétaire général de FO n'a pas vraiment désarmé depuis, et ne semble pas avoir pris conscience de l'ampleur du malaise, comme en attestent ses récents éditoriaux et son obsession à nous faire avaler, qu'en essence, négociation ou concertation, c'est du pareil au même...pour un bon réformiste militant ?

D'ici le prochain congrès, cinq longs mois durant lesquels il faudra certainement rester vigilants, œuvrer pour que notre présence dans les entreprises ne se réduise pas à cirer les pompes (à bouts pointus) des « managers », pendant qu'ils nous débitent leur « dialogue social ».

Je ne le souhaite pas, mais peut-être devons-nous encore rappeler à notre camarade SG l'actualité des résolutions de Tours, les fondamentaux de la charte d'Amiens et notre hostilité à l'égard de la violation du syndicalisme libre et indépendant par transgression du mandat impératif.

26 novembre 2017

A propos de...

Un abonné, de longue date, à L'Anarcho-syndicaliste, et retraité FO, nous a transmis copie de la lettre qu'il a personnellement adressée à Jean-Claude Mailly, Directeur de FO Hebdo, journal d'informations syndicales, édité chaque semaine par la Confédération. Nous l'en remercions et, avec son autorisation de la publier, nous la reproduisons ci-dessous, accompagnée de l'extrait de l' « Agenda » correspondant.

A Jean-Claude Mailly
Directeur de la publication de FO Hebdo

Talence, le 9 11 2017

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous faire part de ma stupéfaction à la lecture du n°3258 du 8 au 14 novembre 2017 de FO hebdo.

Dans la longue histoire, bientôt 70 ans, de ce journal, je crois que c'est une première :

Alors que notre confédération appelle à une « mobilisation interprofessionnelle, avec grèves et manifestations, un appel commun avec la CGT notamment » pour le 16 novembre, soit 8 jours après la parution du journal confédéral, rien sur cet appel ne figure sur la première page, ni sur la 2^{ème}, la 3^{ème}, la 4^{ème}, la 5^{ème}, la 6^{ème}.

Cet appel est absent dans votre éditorial.

Il faut se reporter à la page 7 dans une rubrique nommée Agenda pour lire dans un encart de 6cm sur 9cm un bref résumé de l'appel confédéral.

Cet encart représente 1,3% de la surface de ce FO hebdo.

Je le répète c'est une première.

De ma stupéfaction, je retiendrai le titre de la page 1 :

Y a-t-il un air pur dans l'avion ?

Michel Parcabe

Agenda

FO HEBDO N° 3258
Mercredi 8 novembre 2017

Jeudi 16 novembre

MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE

La confédération FO appelle à une journée de mobilisation interprofessionnelle, avec grèves et manifestations, un appel commun avec la CGT notamment. Elle s'inscrit dans le cadre de la résolution du CCN qui, tout en soulignant l'importance du travail réalisé par la confédération durant la concertation sur les ordonnances réformant le Code du travail, qui a permis le maintien de certaines garanties et le blocage de plusieurs dispositions, revendique le retrait de celles qui constituent une véritable régression sociale et mettent en péril le syndicalisme confédéré. Cette mobilisation s'inscrit plus largement dans une situation qualifiée de grave car porteuse de risques pour les droits sociaux (décrets de mise en œuvre des ordonnances, Assurance chômage, formation professionnelle, service public, retraites).

OPA sur le Salaire différé !

« *Soyez résolu de ne servir plus, et vous voilà libres.* » - Etienne de La Boétie

Ce n'est un secret pour personne : les conditions de travail des soignants s'aggravent, qu'ils soient salariés du service public, de l'aide-soignant au chef de service (par exemple : suicides, grève de la faim de soignants à l'hôpital d'Ajaccio, en novembre 2017) ou qu'ils soient médecins libéraux, alors que le chômage explose (14%).

Passé du premier rang des systèmes de santé mondiaux, en l'an 2000 (selon l'O.M.S.) au 24^{ème} rang en 2017, le système de santé français souffre. Mais de quoi ? Que s'est-il donc passé entre le XX^{ème} et le XXI^{ème} siècle ?

Décryptons les « objectifs » menés par les politiques de santé qui prétendent mettre « l'usager » au centre du système et peuvent se décliner en trois temps :

1- Le Plan JUPPE, en 1995 : « *le plus grand hold-up du siècle !* » accusait Marc Blondel

C'est d'abord le gouvernement de Michel ROCARD qui a posé la première pierre, en instituant la Contribution Sociale Généralisée (C.S.G.), en 1990. Ce coin enfoncé dans les principes fondamentaux du financement de la Sécurité Sociale n'est pas une cotisation sociale qui, elle, ouvrirait des droits à prestations sociales, c'est une « contribution » soit une taxe, un nouvel impôt et même un impôt sur l'impôt !

Présenter, comme le fait, aujourd'hui, le Président de la République MACRON, l'augmentation de la C.S.G. des retraités et diminuer, voire supprimer, les cotisations sociales des actifs, comme un gain de pouvoir d'achat est une escroquerie éhontée ! (1)

Obéissant aux accords marchands de l'O.M.C. (Organisation Mondiale du Commerce), au titre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (A.G.C.S.) qui, en 1995, en excluait la Santé, la Culture et l'Enseignement...mais pour dix ans seulement, c'est en 2005 que la Santé devait appartenir au Marché.

En 1992, le Traité de Maastricht définissait « les critères de convergence » limitant à 3% du P.I.B. (Produit intérieur brut) les dépenses de Santé des états membres, qui « flambaient » sous l'effet des progrès de la Science, des nouvelles technologies, du vieillissement de la population et de son augmentation.

Dès 1994, l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) mettait en garde : « *Le nombre de médecins en exercice pourrait être insuffisant dès l'an 2000.* » (2)

Et ce n'est pas par hasard, qu'en 2000, la Roumanie lançait un cursus de médecine francophone au sein de l'Université de Cluj-Napoca !

Alors qu'en France, un numerus clausus drastique empêchait nombre d'étudiants d'accéder aux facultés de médecine, 10 053 médecins à diplômes européens, dont 42% à diplômes roumains, sont inscrits au Tableau de l'Ordre National des Médecins, en 2017. (3)

Certains le dénoncent très tôt, tel le Pr. Jean-Louis BEAUMONT, maire de Saint-Maur-des-Fossés (94) et Professeur de Médecine Interne à Créteil, dès 1994, dans son journal municipal : « *On veut nous faire faire une Médecine sans Médecins !* ».

Voilà comment les pouvoirs publics français ont camouflé le phénomène. Ce sont nos hauts-fonctionnaires - tels Gilles Johanet, directeur général de la C.N.A.M. (Caisse nationale

d'Assurance-maladie), déclarant en 2000 « *Pour diminuer les dépenses de santé, il suffit de diminuer l'offre de soins !* » - qui ont construit les déserts médicaux.

L'Evaluation des Pratiques Professionnelles (E.P.P.) devenait, bel et bien, l'« *Eradication Programmée des Praticiens* », tandis que n'était jamais évalué le coût des différentes structures « Haute Autorité de Santé », Agences Régionales de Santé (A.R.S.) et Agences Régionales d'Hospitalisation. Le dogme étant d'homogénéiser les pratiques professionnelles, il s'agissait, et encore aujourd'hui, de faire élaborer, par les professionnels eux-mêmes (selon le principe religieux de la subsidiarité) les « Recommandations » à promouvoir, et de résumer, en deux dimensions sous forme d'arbres décisionnels, ce qui fait l'Art médical, facilitant ainsi la transformation ultérieure de leur savoir-faire, en algorithmes, à l'heure de l'Intelligence Artificielle (I.A.).

« *Pourquoi, en effet* – comme l'écrit, en 1999, l'économiste de la Santé, Claude Le Pen, dans « *Les habits neufs d'Hippocrate* » – *mettre douze ans à former un médecin, alors qu'on connaît les protocoles actifs sur 80% de la pathologie ?* ».(4)

Dans la « boîte à outils » de cette « gouvernance mondiale » : les « Restructurations ». L'objectif réel des fermetures des petites maternités était-il vraiment l'amélioration de l'état de santé des accouchées ? Le constat : regrouper les cliniques ou les structures a surtout réussi aux investisseurs (Vinci, le plus souvent) et aux Mutuelles !

Restriction, restriction dans tous les domaines...Mais à qui donc profite le crime ? Tout citoyen est en droit de s'interroger ! Il ne faudra donc pas vous étonner, si vous avez dépassé 80 ans, que les prompts secours ne vous conduisent pas au C.H.U. le plus compétent. Pour « les décideurs », n'auriez-vous pas fait votre temps ?

En 1996, les ordonnances JUPPE ont créé l'O.N.D.A.M. (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie). Cet objectif est fixé par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (L.F.S.S.) et voté, chaque année, par le Parlement.

A partir de cette date, le budget de la Sécurité Sociale, alimenté par les cotisations des salariés et des employeurs et géré paritairement par leurs représentants, bascule dans le budget de l'Etat, voté, chaque année, par le Parlement. **Le salaire différé est littéralement confisqué.**

Les médecins ne sont plus libres de leurs prescriptions. En même temps, leur Code de Déontologie est modifié en ajoutant 11 références à la Loi. La bioéthique se met en place sous le contrôle des Comités d'éthique.

Une fois leur outil de travail « confisqué », les médecins deviennent dépendants des grands centres - qu'ils soient publics ou privés ou les deux. Ils sont spoliés de leur propriété intellectuelle et de leur créativité par les « Recommandations », privés de leur pouvoir de décision par les cadres de santé dont on les fait dépendre, et en but à un dénigrement médiatique systématique auprès de la population. Exploités - le temps de travail hebdomadaire d'un interne dépassant les 48h réglementaires et pouvant atteindre 85h pour 2000€ (5) - les jeunes médecins préfèrent s'installer près de la maison-mère, le Centre hospitalier, phénomène naturel et prévisible, d'autant plus que leur formation a tendance à les sur-spécialiser, notamment dans les spécialités.

Et aujourd'hui, la « macroneuse en marche » crée ses 22 000 « **maisons de santé** » dans lesquelles il n'y aura plus de médecins mais des « *Producteurs de produits de santé* », un nouveau concept déjà utilisé par la M.A.C.S.F. (Mutuelle d'Assurance du Corps Sanitaire Français) pour les désigner dans leurs derniers statuts !

(Suite...)

Bien que le « haut-débit » ne couvre toujours pas tout le territoire, l'e-Santé est en marche... Les « décideurs » jouent aux apprentis-sorciers. **La télé-médecine** met en oeuvre des expérimentations ayant pour objectif de « faire émerger des solutions innovantes et fonctionnelles qui permettent d'améliorer la prise en charge des patients », sous le nom de programme « *Territoire de Soins Numérique* » (T.S.N.), amorcé en 2014 et doté de 80 millions d'euros, dans 5 régions, sélectionnées par la Direction générale de l'offre de soins (D.G.O.S.) - Ile-de-France, Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Océan Indien -, expérimentations qui ne seront évaluées qu'en 2018, par l'Université de Bordeaux !

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, lui-même, engage les médecins à chercher eux-mêmes les objets, les outils, les applications qui pourraient être utiles dans leur exercice. « *C'est le seul moyen* – écrit le Dr Jacques Lucas, vice-président du C.N.O.M. – *d'éviter l'ubérisation de la santé.* » (3)

Mais cette « ubérisation » de la Santé n'est-elle pas un des objectifs de nos gouvernements ? Tout scientifique verra à l'œuvre la pensée magique de Lévy-Strauss.

En tant que citoyen, vous a-t-on demandé votre avis et adhérez-vous à un tel changement ? Et ce d'autant plus que le « haut-débit » n'est pas présent sur tout le territoire français en 2017 !

2- En 2016, le Plan de financement de la Sécurité Sociale de Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, rend obligatoires les Complémentaires de Santé (assurances et mutuelles) : passage du principe de solidarité au principe assurantiel.

Passé inaperçu de la plupart des philosophes français, ce changement de « doxa », pourtant fondement de notre système de santé, modifie profondément ce qui faisait le soin.

Le salaire différé, qui était la cotisation aux Assurances Sociales, ouvrait des droits à l'assuré, et permettait la solidarité, disparaît. La cotisation est devenue une « contribution » soit un impôt.

Toujours dans la boîte à outils, **la télétransmission**, qui donne à « l'usager » l'impression que la santé est gratuite en France, alors qu'en échange, les patients livrent, gratuitement, leurs « données de santé » aux assurances et mutuelles, qui, sans foi ni loi autre que celle du profit, pourront croiser les fichiers et faire payer à « l'usager » une contribution proportionnelle aux risques qu'il présentera.

Et toujours sur le métier, le fameux « *Dossier Médical Personnel* » (D.M.P.), pilier de la réforme du système de soins depuis 2004, un serpent de mer au coût faramineux, un financement que d'aucuns auraient préféré voir attribuer à la modernisation des hôpitaux et à l'emploi de personnel qualifié.

3- En Marche vers le Régime de base unique, dès cette année, en 2017, et razzia sur les réserves des Caisses de retraite.

La « macroneuse » avance masquée. En guise de bouclier, un slogan trompeur : « *Pour qu'un euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous !* ».

En réalité, et là encore, la fin du salaire différé et de la solidarité.

En faisant croire à un progrès pour tous, en donnant le même régime de base, universel, c'est le montant de la retraite qui servira de variable d'ajustement à la conjoncture économique selon les directives de l'Union européenne.

Cette mission vient d'être confiée à Jean-Paul Delevoye, jusque-là président du C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental). Il vient de réactiver le « Répertoire de gestion des carrières unique », lancé en 2010, « *nouvel outil (qui) vise à regrouper, pour chaque assuré, les informations relatives à sa carrière, quels que soient les régimes de retraite.* » (6)

Et déjà, les médecins libéraux assistent à une véritable razzia sur les réserves de leur Caisse de retraite. Un décret, promulgué la veille de l'élection d'Emmanuel Macron, à la présidence de la République, les oblige désormais à effectuer des placements peu rentables, leur faisant perdre des sommes chiffrables et prévisibles, calculables par leurs actuaires (7). Et il est prévu qu'un haut-fonctionnaire soit nommé pour surveiller l'obéissance de la Commission de placements, jusqu'à présent sous l'égide du Conseil d'administration de la Caisse, composé de médecins élus et mandatés.

C'en est au point que des médecins libéraux, atteignant l'âge de la retraite, se voient conseiller par leur Caisse de rester en activité. Et pour rendre cette solution plus « séduisante », la Caisse, dirigée par le CA, augmente l'indemnité de décès de 40 000 € à 60 000 €, sachant qu'ils continueront à bénéficier, en cas de maladie, d'indemnités journalières, toujours après 90 jours de carence. Rappelons que la retraite moyenne d'un médecin est de 2 400 € mensuels.

Conclusion

La « gouvernance* sanitaire » initiée, en 1992, par le Traité de Maastricht, conduit à un véritable démantèlement de tous les acquis sociaux, à une régression sociale et à une déshumanisation majeure du soin qui mettront à mal patients et soignants.

Propagande oblige, insidieusement, elle incite le malade lui-même à se sentir coupable de sa maladie et à changer de comportement, par des campagnes de communication à gros budgets (tabac, alcool, etc.). *En même temps*, les médecins sont assignés à transmettre le message, sous peine de sanctions : « *Ma santé, ma responsabilité, mon comportement* ». L'acte de conviction n'est pas loin !

Médecins et patients sont engagés dans « *Le Parcours de soins* », pris dans le réseau d'un Etat qui devient totalitaire.

Laboéthix

27 novembre 2017

- (1) « *La grande bascule du financement de la Sécu, des cotisations salariales vers la contribution sociale généralisée, assise sur tous les revenus des Français - pensions de retraite, revenus financiers et fonciers, et pas seulement sur le travail-, aura donc bien lieu l'année prochaine.* » commente Guillaume Guichard, dans son article, publié dans « *Le Figaro* » du 25 Août 2017.
- (2) « *Economie et statistique* » - N°274 - 1994
Service des statistiques, des études et des systèmes d'information – Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville
- (3) Bulletin de l'Ordre national des médecins – N°51 – septembre/octobre 2017 (p.4 et 5)
- (4) « *Les habits neufs d'Hippocrate* » - Claude Le Pen – Editeur : Calmann-Levy – Avril 1999
- (5) « *Le Monde de la Santé* » – 10 octobre 2012
- (6) « *Le Figaro* » - Article « *Réforme des retraites : le chantier du répertoire unique avance pas à pas.* » - 31 octobre 2017
- (7) L'actuaire est un haut-technicien de l'assurance qui joue un rôle majeur dans la décision d'accepter un contrat dont il évalue les risques, les coûts et la rentabilité.
- **Gouvernance** : « *mode de gouvernement organisé sur la base d'une coopération, d'un partenariat ou d'un contrat, entre une pluralité d'acteurs aussi bien publics que privés* » - Article « *Les mots de la gouvernance* » Hors-série de « *Sciences Humaines* » - Mars-Avril 2004

Meeting à Lorient le 13 octobre, suivi des brèves désastreuses de FO d'avant le Congrès

Invitée au meeting de l'UD FO du Morbihan, à Lorient le 13 octobre, j'étais curieuse de voir enfin un confédéral en direct, Pascal Pavageau. Je veux dire avoir un autre son de cloche du SG confédéral actuel dont les interventions médiatiques sont de plus en plus désastreuses.

J'ai comme souvenir de Pascal ses écrits sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) dès 2008, et de la qualité de ses analyses. Ensuite le combat des UD FO de Bretagne autour du dumping social dans l'industrie agro-alimentaire, où de nouveau il nous parut excellent dans ses propos sur l'économie européenne.

Son intervention devant les camarades du 56 est d'une grande qualité. Il s'adresse à notre intelligence. Ça fait plaisir, c'est peu courant depuis une bonne année !

Il est en campagne, il l'annonce qu'il veut et qu'il sera le prochain Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail Force-Ouvrière. Il n'est pas le dauphin de JC M, mais l'anti-Mailly !

Il nous promet immédiatement de répondre à notre revendication, convocation d'un CCN en cas d'urgence, et la convocation à un troisième supplémentaire chaque année. Il prône le respect de la démocratie en interne de nos instances. **Nous ne l'oublierons pas.**

Il balaie l'actualité, les nouveaux périmètres ministériels, la sémantique gouvernementale, le remplacement du mot emploi par celui de travail, de la Fonction Publique par l'action publique, de la justification de la nécessaire disparition des statuts et du droit du travail. La propagande autour de la dette et de son corollaire, l'incontournable nécessité de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Il ne reste plus que la Sécurité Sociale à écrémer, elle est visée. La République garantie la démocratie par l'impartialité de la Fonction Publique. Il aborde toutes les déviations issues de l'individualisation à outrance du capitalisme qui trompe en détournant le sens des mots, de la confusion provoquée entre liberté et libéralisme.

La logique implacable des orientations du gouvernement Macron, dans les ordonnances qui succèdent à la loi Travail. L'inversion de la hiérarchie des normes, la négociation d'entreprise, le référendum, la fusion des conventions collectives qui succèdent à celle des branches professionnelles.

La fusion des IRP (Instances Représentatives du Personnel), qui aura pour effet, en dernier ressort, de perturber le fonctionnement des Unions Départementales par la réduction des heures de délégation syndicale, déjà compensée par le militantisme des camarades retraités.

Les chantiers à venir : la formation professionnelle, l'assurance chômage et la Sécurité Sociale, toutes nos conquêtes mises à mal par la logique de l'individualisation à outrance, au service du capitalisme. Il ne confond pas concertation et négociation. Donc, il veille à ce que notre organisation syndicale exige la négociation en place de concertation avec le gouvernement.

Il affirme la nécessité de la grève interprofessionnelle pour l'abrogation de la loi Travail, des ordonnances et de la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR).

OUF ! Nous sommes bien dans la même organisation syndicale !

Nous validons son orientation syndicale actuelle, donc nous pourrions le mandater en avril 2018. Mais attention, nous ne voulons en rien d'un « chevalier blanc », nous voulons un SG qui porte le mandat en le respectant, point ! Et là aucun moyen de garantie. Échaudés, nous serons doublement vigilants.

Prochaine étape, un appel à la grève et manifestation avant la ratification des ordonnances, et nous ajouterons le qualificatif de générale, omis lors de ce meeting.

Au cours d'une réunion syndicale, comme à l'accoutumé depuis cet été, les remarques sur le discours confédéral fusent ; pour une fois, la camarade ne déclare pas son projet de rendre sa carte, mais me demande mon avis sur Pavageau suite au meeting. Je me surprends en répondant rapidement : « Bien, on peut lui faire confiance ... ! ». J'ai une réponse toute prête au désarroi des camarades (et du mien également) en me cachant derrière cette affirmation. Va-t-elle suffire jusqu'en avril ? Non, certainement pas.

Presque fin novembre, après quatre jours de grève en interprofessionnelle, JC M continue à faire comme si le CCN de fin septembre n'avait pas existé ! C'est clair, aujourd'hui, Macron a dû lui promettre monts et merveilles !

Il n'est pas tout seul, le confédéral chargé du secteur Emploi, Chômage et Formation, déclare, à la veille des entrevues sur la Formation Professionnelle avec le gouvernement, le 23 novembre, qu'il ne sait pas si c'est une négociation ou une concertation ... Le CIF (Congé Individuel de Formation) est amené à disparaître, et il fait le bouffon !

Le bureau de la Fédération Nationale de l'Action Sociale a refusé de l'accompagner, et c'est tant mieux.

Est-il vraiment impossible d'écarter de notre organisation le SG confédéral ?

Devons-nous attendre avril 2018 ? Ne porterons-nous pas la responsabilité, du fait de notre immobilisme envers ce SG délirant, qui n'appartient plus à la même classe sociale que nous ? Un SG qui confond lutte de classe et profit personnel.

Pourrons-nous faire confiance en Pascal Pavageau jusqu'au bout ? Les dorures élyséennes semblent déteindre sur tous ceux qui s'en approchent, les autres confédérations, comme la nôtre, n'en sont pas exemptes.

Force-Ouvrière risque gros, me semble-t-il. La colère gronde, sous le couvert du silence. Le silence peut précéder la violence. Virer l'actuel SG provoquerait un appel d'air, une bouffée d'oxygène et enfin nous aurions les coudées franches. Imaginons-nous, en avril 2018, plus de 3000 congressistes réunis à Lille, indécis, votant pour ou contre le rapport d'activité avec toutes les questions idiotes du genre : ça va détruire l'orga ou pas ?... Et dans le même temps des milliers de salariés dans les rues, décrétant la grève illimitée et générale et se battant pour le maintien de tous nos acquis, de tous nos « conquis », la sécu, le code du travail, la retraite, le service public, etc ... !

Virons-le maintenant ! Virons les malfaisants !

Christine

30 novembre 2017

RÉFLEXIONS ET NOTES DE LECTURE À PROPOS DE LA RÉVOLUTION RUSSE... (3^{ème} et dernière partie)

«S'en suit-il que je repousse toute autorité? Loin de moi cette pensée. Lorsqu'il s'agit de bottes, j'en réfère à l'autorité des cordonniers; s'il s'agit d'une maison, d'un canal ou d'un chemin de fer, je consulte celle de l'architecte ou de l'ingénieur. Pour telle science spéciale, je m'adresse à tel ou tel savant. Mais je ne me laisse imposer ni le cordonnier, ni l'architecte, ni le savant. Je les accepte librement et avec tout le respect que méritent leur intelligence, leur caractère, leur savoir, en réservant toutefois mon droit incontestable de critique et de contrôle. Je ne me contente pas de consulter une seule autorité spécialiste, j'en consulte plusieurs; je compare leurs opinions, et je choisis celle qui me paraît la plus juste. Mais je ne reconnais point d'autorité infaillible, même dans les questions spéciales; par conséquent, quelque respect que je puisse avoir pour l'humanité et pour la sincérité de tel ou de tel autre individu, je n'ai de foi absolue en personne. Une telle foi serait fatale à ma raison, à ma liberté et au succès même de mes entreprises; elle me transformerait immédiatement en un esclave stupide, en un instrument de la volonté et des intérêts d'autrui. Si je m'incline devant l'autorité des spécialistes, et si je me déclare prêt à en suivre, dans une certaine mesure et pendant tout le temps que cela me paraît nécessaire, les indications et même la direction, c'est parce que cette autorité ne m'est imposée par personne, ni par les hommes, ni par Dieu. Autrement je les repousserais avec horreur, et j'enverrais au diable leurs conseils, leur direction, et leurs services, certain qu'ils me feraient payer, par la perte de ma liberté et de ma dignité, les bribes de vérité, enveloppées de beaucoup de mensonges, qu'il pourraient me donner».

Bakounine, «Dieu et l'État», 1892.

L'organisation des anarchistes...

Les anarchistes avaient dès 1905 mis en avant le mot d'ordre: «*La terre aux paysans, les usines aux ouvriers!*». Ils avaient participé à la mise en œuvre des «*Conseils*» (soviets). Cette situation, bien moins confortable que la revendication d'une Assemblée constituante, condamna nombre d'entre-eux à la mort, à la déportation, ou à l'exil. La reconstitution des groupes et des fédérations en fut handicapée en 1917.

Une controverse sur l'organisation des anarchistes se développa quelques années après l'exil de 1921, à Paris, qui eut des répercussions dans tout le mouvement anarchiste.

Il est certain que, dans des circonstances aussi importantes, chacun espère que son mouvement sera aussi efficace que possible, et qu'une partie ne fera pas défection. La «*catastrophe*» mexicaine de ces mêmes années, où les anarcho-syndicalistes de Mexico œuvrèrent sans lien avec les «*californiens*», et aidèrent la contre-révolution contre les zapatistes – ces derniers faisant la même chose qu'eux mais arborant des images pieuses -, est édifiante.

La réflexion que le groupe des exilés russes à Paris a conduite sur cette question a entraîné des séparations, des rancœurs, des désillusions, et des décisions ultimes pour certains d'entre-eux.

Je citerai pour conclure sur deux réflexions: l'une de Maurice Joyeux, l'autre de Gaetano Manfredonia:

«Je disais plus haut que la "Plate-forme" était un document contestable de notre pensée, construit par des hommes qui, eux, étaient des anarchistes,

mais qui, aveuglés par les circonstances, n'ont pas compris le danger de certaines de leurs propositions. Mais aujourd'hui, trente années d'expériences "révolutionnaires" dans le monde nous ont enseigné que le centralisme tourne le dos au socialisme, même lorsqu'il s'en réclame, et accouche de nouvelles classes constituées par les appareils des partis. Il faut le dire. Et le dire, cela consiste à mettre la "Plate-forme d'Archinov" à sa vraie place et à dénoncer sans défaillance ceux qui s'en servent pour recommencer l'aventure d'un socialisme qui, sous toutes les formes où il a été appliqué, a échoué!» (Maurice Joyeux – *Le Monde libertaire* – date non retrouvée).

«En définitive, soit la plate-forme, soit la synthèse de Voline, apparaissent - une fois débarrassées des lectures partisans ou émotionnelles - comme des réponses partielles et insuffisantes aux problèmes de l'anarchisme de l'entre-deux-guerres; réponses incapables, en tout cas, de remédier à la situation d'isolement croissant à laquelle le mouvement libertaire sera toujours davantage confronté. Divisés, avec une marge de manœuvre de plus en plus réduite, les anarchistes verront leurs possibilités d'intervenir d'une manière victorieuse sur le cours des événements se réduire comme une peau de chagrin. L'explosion libertaire de juillet 1936 en Espagne prouvera cependant que les jeux n'étaient pas encore entièrement faits, mais aussi que les débats des années précédentes avaient été insuffisants pour déterminer une ligne de conduite conséquente face à l'épreuve de la révolution» (Gaetano Manfredonia – *Itinéraires* – n°13 – 1995).

Un dernier mot

Piotr Archinov, Efim Yartchouk, et d'autres anarchistes sont retournés en Russie quelques années plus tard. Ils ont dû pour cela se livrer à un reniement de leur passé, de leurs compagnons et de leurs idées, parfois accompagnés d'écrits infâmes. Ils disparurent pour l'essentiel lors des purges des années 36-38, au motif de ré-introduction de l'anarchisme en Russie. On peut les penser assez cou-

rageux pour s'être livré à un travail de propagande et d'organisation clandestin. Mais cela nécessite encore bien des investigations...

Dans les mêmes années, Errico Malatesta pu rester en Italie, y continuer son activité clandestine un certain temps, avant d'y mourir «naturellement». Il ne lui a jamais été demandé de se renier ou de renier ses compagnons.

Chez les cousins corporatistes et totalitaires, il y en a qui ont des scrupules, d'autres pas!

Ainsi vont les choses.

«Je me résume. Nous reconnaissons donc l'autorité absolue de la science, parce que la science n'a d'autre objet que la reproduction mentale, réfléchi et aussi systématique que possible, des lois naturelles qui sont inhérentes à la vie matérielle, intellectuelle et morale, tant du monde physique que du monde social, ces deux mondes ne constituant, dans le fait, qu'un seul et même monde naturel. En dehors de cette autorité uniquement légitime, parce qu'elle est rationnelle et conforme à la liberté humaine, nous déclarons toutes les autres autorités mensongères, arbitraires et funestes...

Nous reconnaissons l'autorité absolue de la science, mais nous en repoussons l'infaillibilité et l'universalité du savant...

En un mot, nous repoussons toute législation, toute autorité et toute influence privilégiée, patenée, officielle et légale, même sortie du suffrage universel, convaincus qu'elle ne pourrait tourner jamais qu'au profit d'une minorité dominante et exploitante, contre les intérêts de l'immense majorité asservie.

Voilà dans quel sens nous sommes réellement des anarchistes».

Bakounine, «Dieu et l'État», 1892.

FIN

Georges RIVALIN

1^{er} fructidor 225

18 août 2017

-O-O-O-O-O-

NOTES DE LECTURE

Piotr ARCHINOV - «La makhnovchtchina - L'insurrection révolutionnaire en Ukraine de 1918 à 1921» - Éditions SPARTACUS – 2010.

Piotr MARINE, dit ARCHINOV, fut, en Russie, à l'instar d'Alexander BERKMAN aux États-Unis, un illégaliste, c'est-à-dire de ces anarchistes qui, pendant ou après des conflits sociaux ou des phases révolutionnaires, réglèrent leur compte au pistolet à des tenants ou hommes de main du capital ou de l'État, et subirent la geôle pendant pas mal d'années.

Il donne dans cet ouvrage une narration des événements révolutionnaires en Ukraine, accompagnée d'une analyse sociale sans ambages:

Il n'existe pas, dans l'histoire du monde, une seule révolution qui ait été accomplie dans son propre intérêt par le peuple travailleur, c'est-à-dire par les ouvriers des villes et les paysans pauvres n'exploitant pas le travail d'autrui. Bien que la force principale de toutes les révolutions importantes ait résidé dans les ouvriers et les paysans consentant de grands et innombrables sacrifices pour leur triomphe, leurs guides, leurs organisateurs, les idéologues de leurs

buts furent invariablement, non pas les ouvriers et les paysans, mais des éléments extérieurs: des éléments qui leur étaient étrangers, généralement intermédiaires, hésitant entre la classe dominante de l'époque mourante et le prolétariat des villes et des campagnes.

C'est toujours la désagrégation du régime croulant, du vieux système d'État, accentuée par l'impulsion des masses esclaves vers la liberté, qui développe et multiplie ces éléments. C'est par les caractéristiques particulières de leur classe et leur prétention au pouvoir dans l'État qu'ils prennent une position révolutionnaire vis-à-vis du régime politique agonisant et deviennent facilement les guides des opprimés, les conducteurs des mouvements populaires. Mais tout en organisant la révolution, en la dirigeant sous l'égide et sous le prétexte des intérêts vitaux des travailleurs, ils défendent toujours leurs intérêts étroits de groupes ou de castes. Ils aspirent à employer la révolution dans le but d'assurer leur prépondérance dans le pays.

Il en fut ainsi lors de la révolution anglaise; de même lors de la Grande Révolution française; de même, lors des révolutions française et allemande de 1848; bref, dans toutes les révolutions où le prolétariat des villes et des campagnes versa son sang à flot dans la lutte pour la liberté. Seuls, les meneurs, les politiciens de toutes étiquettes disposèrent et profitèrent à chaque fois des fruits de ses efforts et de ses sacrifices, exploitant sur le dos du peuple et à son insu les aspirations et les buts de la révolution au profit des intérêts de leurs groupes (page 33)...

Dans toutes les révolutions passées, les ouvriers et les paysans ne parvinrent qu'à esquisser sommairement leurs aspirations fondamentales, à former seulement leur courant, généralement dénaturé et en fin de compte liquidé par les «meneurs» de la révolution, plus malins, plus astucieux, plus rusés et plus instruits. Le maximum de leurs conquêtes se bornait à un os bien maigre: un droit étriqué de réunion, d'association, de presse, ou le droit de se donner des gouvernants. Encore cet «os illusoire» ne leur était-il laissé que juste le temps nécessaire au nouveau régime pour se consolider. Après quoi, la vie des masses reprenait son ancien cours de soumission, d'exploitation et de duperie.

Notre révolution russe est sans aucun doute et jusqu'à présent une révolution politique, qui réalise par les forces populaires des intérêts étrangers au peuple. Le fait fondamental, saillant de cette dernière révolution, c'est, à l'aide des sacrifices, des souffrances et des efforts révolutionnaires les plus grands des ouvriers et des paysans, la saisie du pouvoir politique par un groupe intermédiaire: l'«intelligentsia» (couche intelligente) socialiste révolutionnaire, en réalité, démocrate-socialiste (page 34)...

Quelle que soit, en apparence, l'élévation d'un idéal social, s'il porte en lui des privilèges que le peuple devra payer de son travail et de ses droits, il n'est plus la vérité complète. Or, un idéal social qui n'offre pas au peuple la vérité complète est pour lui un mensonge. C'est précisément un tel mensonge qu'est pour lui l'idéologie de l'«intelligentsia» socialiste et l'«intelligentsia» elle-même.

Tout, dans les relations entre elle et le peuple, découle de cette réalité. Le peuple n'oubliera et ne pardonnera jamais que, spéculant sur ses conditions misérables de travail et de son manque de droits, une certaine caste sociale se soit créé des privilèges et s'efforce de les transposer dans la société nouvelle.

Le peuple, c'est une chose, la démocratie et son idéologie socialiste, c'en sont une autre. Elles viennent au peuple prudemment, sournoisement, astucieusement (page 35)...

Les vagues aspirations politiques de l'«intelligentsia» russe en 1825 s'érigèrent, un demi-siècle plus tard, en un système socialiste étatiste achevé, et cette «intelligentsia» elle-même en un groupement social et économique précis: la démocratie socialiste. Les relations entre le peuple et elle se fixèrent définitivement: le peuple marchant vers l'auto-direction civile et économique; la démocratie cherchant à exercer le pouvoir sur le peuple. La liaison entre eux ne peut tenir qu'à l'aide de ruses, de tromperies et de violences, mais en aucun cas d'une façon naturelle par la force d'une communauté d'intérêts. Ces deux éléments sont hostiles l'un à l'autre.

L'idée étatiste elle-même, l'idée d'une direction des masses par la contrainte fut toujours le propre des individus chez lesquels le sentiment d'égalité est absent et où l'instinct d'égoïsme domine, individus pour lesquels la masse humaine est une matière brute privée de volonté, d'initiative et de conscience, incapable de se diriger elle-même.

Cette idée a toujours caractérisé les groupes privilégiés se trouvant en dehors du peuple travailleur: les couches patriciennes, la caste militaire, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie industrielle et commerçante, etc... Ce n'est pas par hasard que le socialisme moderne s'est montré le serviteur zélé de la même idée. Le socialisme est l'idéologie d'une nouvelle caste de dominateurs. Si nous observons attentivement les apôtres du socialisme étatiste, nous voyons que chacun d'eux exprime pleinement des aspirations centralistes, qu'il se voit avant tout comme un centre de direction et de commandement autour duquel les masses doivent graviter. Ce trait psychologique du socialisme étatiste et de ses adeptes est la continuation directe de la psychologie des anciens groupes dominants, éteints ou en train de disparaître.

Le second fait saillant de notre révolution, c'est que les ouvriers et la classe paysanne travailleuse restent dans leur situation antérieure de «classes travailleuses», de producteurs dirigés par le pouvoir d'en haut. Toute la construction actuelle, soi-disant socialiste, pratiquée en Russie, tout l'appareil étatiste de la direction du pays, la création des nouvelles relations sociales et politiques, tout cela n'est avant tout que l'édification d'une nouvelle domination de classe sur les producteurs, l'établissement du nouveau pouvoir socialiste sur eux. Le plan de cette construction, de cette domination fut élaboré et préparé pendant des dizaines d'années par les leaders de la démocratie socialiste, et connu avant la révolution russe sous le nom de «collectivisme». Cela s'appelle maintenant le «système soviétique».

Il se réalise pour la première fois, à partir du mouvement révolutionnaire des ouvriers et des paysans russes. C'est la première tentative de la démocratie socialiste pour établir dans un pays sa domination

étatiste par la force de la révolution. En tant que première tentative, et, de plus, conduite par une partie seulement de la démocratie, - la partie la plus active, la plus révolutionnaire et ayant le plus d'initiative, son aile gauche communiste, - elle surprit par sa spontanéité l'ensemble de la démocratie, et par ses formes brutales la sectionna, les premiers temps, en plusieurs groupements ennemis. Quelques-uns de ces groupements (les mencheviks, les socialistes-révolutionnaires, etc...) considéraient comme prématuré et risqué d'introduire à ce moment-là le communisme en Russie. Ils conservaient l'espoir de parvenir à la domination étatiste dans le pays par la voie soi-disant législative et parlementaire, c'est-à-dire par la conquête de la majorité des sièges au Parlement avec les votes des paysans et des ouvriers. C'est sur ce désaccord qu'ils entrèrent en débat avec leurs confrères de la gauche, les communistes. Ce désaccord n'est qu'accidentel, temporaire et peu profond. Il est provoqué par un malentendu, provenant de ce que la partie la plus vaste, la plus timide de la démocratie n'a pas compris le sens du bouleversement politique exécuté par les bolcheviks. Aussitôt que celle-ci verra que le système communiste, non seulement ne lui apporte rien de mauvais, mais au contraire lui laisse entrevoir des avantages et des emplois superbes dans le nouvel État, toutes les discussions, tous les désaccords entre les diverses fractions rivales de la démocratie disparaîtront d'eux-mêmes, et celle-ci marchera toute entière sous l'égide du Parti communiste unifié.

Aujourd'hui déjà, nous remarquons un changement de la démocratie dans ce sens. Toute une série de groupements et de partis, chez nous et à l'étranger, se rallient à la «plate-forme soviétique». De grands partis politiques de différents pays qui étaient encore, ces derniers temps, les animateurs principaux de la II^e Internationale et qui s'y opposaient au bol-

chevisme, s'apprêtent maintenant à aller à l'Internationale communiste et s'approchent de la classe ouvrière sous l'étendard communiste avec la «dictature du prolétariat» à la bouche (pages 36 et 37)...

Les mots d'ordre du mouvement d'Octobre 1917 étaient - «Les usines aux ouvriers, la terre aux paysans». Tout le programme social et révolutionnaire des masses se trouvaient dans ces mots d'ordre, brefs mais profonds par leur sens: anéantissement du capitalisme, suppression du salariat, de l'esclavage étatiste et organisation d'une vie nouvelle basée sur l'auto-direction des producteurs.

En fait la révolution d'Octobre ne réalisa aucunement ce programme: le capitalisme n'est pas détruit, mais réformé; le salariat et l'exploitation des producteurs restent en vigueur; quant au nouvel appareil étatiste, il n'opprime pas moins les travailleurs que l'appareil étatiste du capitalisme privé et agrarien. On ne peut donc appeler la révolution russe «révolution d'Octobre» que dans un sens précis et étroit: dans celui de la réalisation des objectifs et des aspirations du parti communiste.

Le bouleversement d'Octobre, de même que celui de février-mars 1917, n'est qu'une étape dans la marche générale de la révolution russe. Le parti communiste mit à profit les forces révolutionnaires du mouvement d'Octobre pour ses propres vues et buts, et cet acte ne représente pas toute notre révolution. Le processus général de la révolution comprend toute une série d'autres courants ne s'arrêtant pas à Octobre, mais allant plus loin, vers la réalisation des aspirations historiques des ouvriers et des paysans: la communauté travailleuse, égalitaire et non-étatiste. L'«Octobre» actuel, traînant en longueur et déjà ossifié, devra indubitablement faire place à une étape ultérieure, populaire, de la révolution. Dans le cas contraire, la révolution russe, comme toutes les précédentes, n'aura été qu'un changement de pouvoir (pages 38 et 39)...

Un film de Tancrède RAMONET: «Ni dieu, ni maître – une histoire de l'anarchisme» - Arte-éditions – 2016 – 35€.

En réalité deux films de quatre-vingt-dix minutes sur un DVD: «La volupté de la destruction (1840-1914)» et «La mémoire des vaincus 1911-1945», pour le 1^{er} DVD; et sur le second, quatre compléments: «L'affaire SWARTZBARD», du nom de l'anarchiste ukrainien qui assassina à Paris l'antisémite PETLIOURA, et qui en fut acquitté, pendant que le mouvement subissait la vindicte antisémite de Mr. Joseph KESSEL, co-fondateur de «Gringoire», qui pourra plus tard se refaire une notabilité marxisto-compatible en écrivant «Le chant des partisans»; «Mujeres libres», un aperçu du combat des anarchistes espagnoles pour l'émancipation des femmes: des prêtres, des patrons, et des maris;

«Anarchie en Mandchourie», un épisode de la révolution sociale qui est occulté par la science marxiste, et qui est la seule justification de l'invasion de la Chine par les Japonais dans les années trente; enfin un entretien avec Noam CHOMSKY sur l'anarchisme aux États-Unis.

La place que les anarchistes ont pris dans chacune des révolutions russe, mexicaine, espagnole, chinoise y est abordée. Un livret d'une cinquantaine de pages accompagne ces deux DVD, dans lequel figurent des écrits d'anarchistes de tous types et de tous lieux, ainsi que de mouvements qui, bien que n'étant pas anarchistes, ont mené un combat assez proche, dans le sens où ils mettaient en avant la suppression de l'État.

Le Monde libertaire – n°1790 – 4 juillet 2017 – Dossier: «1917-2017: Regards sur la révolution russe».

Au sommaire de ce dossier:

- *La révolution russe: un enjeu politique*, par René BERTHIER.
- *2017: pour le centenaire de la révolution russe*, par Alexandre SKIRDA.
- Interview de Mikhaïl TSOVMA sur l'anarchisme en Russie.
- *Le centre berlinois de l'émigration anarchiste russe*, par V.V.DAMIER.
- *Les positions de l'anarchisme et de l'anarcho-syndicalisme allemand sur la révolution russe et le bolchevisme en 1919*, par Philippe KELLERMAN.
- *Aspects de la révolution russe au Brésil, une brève notice*, par Alexandre SAMIS et Amir EL HAKIM DE PAULA.
- *L'impact de la révolution russe sur l'anarchisme chilien, 1918-1922*, par Mario ARAYA.
- *Les anarchistes italiens et la révolution russe*, par Giorgio SACCHETTI.
- *La révolution russe et le mouvement libertaire espagnol, un amour impossible*, par Michel SUAREZ.
- *Le mouvement anarchiste britannique et la révolution russe*, par Nick HEATH.
- Entretien à propos du film "*Nestor MAKHNO, paysan d'Ukraine*", avec Hélène CHATELAIN, réalisatrice.
- *Le mythe bolchevik*, note de lecture par Thierry.
- Intervention d'Angel PESTANA au Congrès de la 3ème internationale.
- *Rupture dans le syndicalisme révolutionnaire et naissance de l'anarcho-syndicalisme*, par René BERTHIER.

N.B.: le film "*Nestor MAKHNO, paysan d'Ukraine*", d'Hélène CHATELAIN, est visible sur: <http://www.daily-motion.com/video/x3kfrs4>.

-o-o-o-o-o-

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang-Bernard
44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 32 euros
Abonnement de soutien: 40 euros
Verser à:

Association des Groupes Fernand PELLOUTIER
N° CCP 9998 28D Nantes
19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr>
uas.pelloutier@laposte.net

SI NOUS N'EN PARLONS PAS, QUI DONC LE FERA ?

Le 30 juin dernier, s'éteignait Simone Veil, ex-ministre de la santé de Giscard d'Estaing. Le règne de cet apôtre du grand libéralisme avait quand même permis à la-dite ministre d'élaborer et défendre une loi de liberté devant un parlement presque exclusivement composé d'hommes dont les plus réactionnaires, n'hésitaient pas à insulter Simone Veil (1).

C'est récemment, en revenant d'une visite à une vieille amie anarchiste espagnole, Lucie Cuadrado (2), en compagnie de son fils Jomy, que notre conversation s'est portée sur cet événement et sa couverture médiatique.

Et Jomy de me dire tout de go: «Ça n'empêche, ils en ont fait tout un pataquès alors que "La Montseny", (c'est ainsi qu'on la nommait), ça fait 80 ans qu'elle a fait le premier projet en faveur de l'IVG. D'ailleurs, dans les années 20, c'était déjà dans "les tuyaux" chez les Anars, mon grand-père avait participé à un canard "La Huelga del Vientre" (la grève du ventre). Bref, quand Montseny est morte à Toulouse, ils n'en ont même pas parlé, sauf localement !».

Sans aborder la discussion que nous avons eue sur les lois de progrès de 1917 (Révolution russe), ni sur «la Montseny» - fortement critiquée (3), ni cette contradiction catastrophique de la CNT/FAI, en pleine Révolution sociale, d'avoir fait entrer 4 militants anarcho-syndicalistes dans le second gouvernement républicain «de la victoire», fin 1936, dont Federica Montseny, j'ai trouvé la remarque de mon ami tellement lucide que j'ai immédiatement pensé à en parler dans l'A-S.

Effectivement, un peu moins de 40 ans avant que Simone Veil voit son projet de loi adopté, c'est en novembre 1936 que Federica Montseny, nommée ministre de la Santé, demande l'élaboration d'un projet de loi légalisant l'avortement. Pour ceux qui considèrent le mouvement libertaire comme passéiste et ringard, voilà de quoi méditer!

Orchestrée par Moscou, la contre-révolution ne permettra pas aux anarchistes de garder leur rôle primordial; la révolution, à compter de mai 1937 et ses liquidations stalinienne, va céder la place au front anti-fasciste, et le premier projet de loi en faveur de l'IVG, pourtant décrété en Catalogne, sous le nom de «Réforme eugénique de l'avortement» ne sera jamais appliqué.

Federica Montseny vivra la «retirada» et, réfugiée à Toulouse, continuera d'être une permanente active de la CNT en exil, militant jusqu'au bout... le 14 janvier 1994.

... Et l'Espagne devra attendre 2010, 74 ans plus tard pour obtenir sa première loi légalisant l'avortement...

Y.B.

(1) Heureusement, malgré les injures, la loi présentée sera votée fin 1974. Elle est toujours en vigueur malgré les efforts de la réaction.

(2) Elle a eu 16 ans en 1936. «Le 19 juillet, ça a été le plus beau jour de ma vie!» se rappelle-t-elle.

(3) À ce propos, je ramène le lecteur aux nombreux documents couvrant la période.